

**OFFICE  
ENFANCE JEUNESSE  
D'AUBIGNY**

4, rue de la Cure 85430 AUBIGNY  
Tel : 09.61.46.22.97  
Mail : oeja@free.fr



# Projet Pédagogique

**Espace Enfance**

**Accueil de Loisirs et Accueil Périscolaire**



**2016/2017**

## SOMMAIRE

<b>L'Esace enfance et de son environnement</b>	<b>I – Le Contexte (p.2)</b> <ul style="list-style-type: none"><li>a) La commune d'Aubigny</li><li>b) Historique de l'OEJA</li></ul> <b>II – Le descriptif de l'Esace Enfance (p.2)</b> <ul style="list-style-type: none"><li>a) Les types d'accueils</li><li>b) Les effectifs et le public visé</li><li>c) Les locaux</li></ul>
<b>Les raisons du Projet Pédagogique 2016/2017</b>	<b>III – Le bilan du Projet Pédagogique de l'année 2015/2016 (p.4)</b> <b>IV – Le Projet Educatif (p.8)</b> <ul style="list-style-type: none"><li>a) Les 4 dimensions du Projet Educatif<ul style="list-style-type: none"><li>1) La dimension éducative</li><li>2) La dimension sociale</li><li>3) La dimension physique et culturelle</li><li>4) La dimension environnementale</li></ul></li><li>b) Les objectifs éducatifs développés à l'Esace Enfance pour l'année 2016/2017</li></ul> <b>V – Les objectifs pédagogiques de l'année 2016/2017 à l'Esace Enfance (p.11)</b> <ul style="list-style-type: none"><li>1) Devenir responsable et autonome</li><li>2) Développer la notion de respect et de droit à la différence</li><li>3) Développer la notion d'éco-citoyenneté</li></ul>
<b>le Projet Pédagogique 2016/2017</b>	<b>VI – L'évaluation du Projet Pédagogique (p.13)</b> <b>VII – Le Programme d'activités (p.13)</b> <b>VIII – Le respect de l'enfant (p.15)</b> <ul style="list-style-type: none"><li>a) Une journée type à l'Accueil de Loisirs (vacances et mercredis en journée)</li><li>b) Une journée type à l'Accueil de Loisirs pour les mercredis du groupe scolaire</li><li>c) La sécurité morale, physique et affective de l'enfant</li></ul>
<b>Les missions de l'équipe</b>	<b>X – L'équipe (p.18)</b> <ul style="list-style-type: none"><li>1) L'encadrement</li><li>2) Les missions de l'animateur</li><li>3) Les missions du directeur</li><li>4) Le suivi de l'équipe</li><li>5) L'assistant sanitaire</li><li>6) La journée type de l'animateur de l'Accueil de Loisirs</li><li>7) L'animateur de l'Accueil Périscolaire</li></ul> <b>XI- La restauration et l'entretien (p.22)</b> <ul style="list-style-type: none"><li>1) La restauration</li><li>2) L'entretien</li></ul>
<b>Les relations</b>	<b>XII – La sécurité (p.23)</b> <b>XIII – La relation aux familles (p.25)</b> <b>XIV – Les partenaires (p.25)</b>

### **ANNEXE 1 : L'accueil des enfants porteurs de handicaps (p.25)**

## I – Le Contexte

### a) La commune d'AUBIGNY-LES CLOUZEUX

Aubigny est une commune périurbaine du sud de la communauté d'agglomération de la Roche Sur Yon. Elle est en pleine expansion démographique et économique. Elle compte 3 483 habitants, en 2013 dont beaucoup de jeunes ménages avec enfants. Le taux de natalité est de 14.3%.

Près de 436 élèves sont scolarisés en primaire (180 en maternelle et 260 en élémentaire).

La commune compte 1144 ménages 73 ménages monoparentaux.

La plupart des parents ont une activité professionnelle et ont de ce fait un besoin de garde. Il y a 529 emplois dans la commune et le taux de chômage est de 6.5%.

Le R.A.M (Relais des Assistantes Maternelles) s'occupe et répond aux besoins de garde des enfants de moins de trois ans. L'OEJA (Office Enfance Jeunesse d'Aubigny) organise les loisirs et propose un moyen de garde pour les enfants et adolescents, de 3 à 18 ans.

Suite à la fusion du 1<sup>er</sup> janvier 2016, les communes d'AUBIGNY et des CLOUZEUX ne forment plus qu'une entité administrative. Toutefois, la politique enfance jeunesse de la commune d'AUBIGNY est toujours confiée à l'OFFICE ENFANCE JEUNESSE D'AUBIGNY tandis que cette même politique est confiée à un service municipal pour l'entité des CLOUZEUX.

L'Espace Enfance (qui regroupe dans un même bâtiment l'Accueil Périscolaire de l'école publique et l'Accueil de loisirs) accueille les enfants de la commune et des environs, dès l'âge de trois ans jusqu'à l'âge de 11 ans. 95% des enfants accueillis en 2010 étaient Aubinois.

### b) Historique de l'OEJA.

La Mairie d'Aubigny et la Caisse d'Allocation Familiale ont signé un Contrat Temps Libre en novembre 2002. Ce partenariat a pour but d'améliorer la politique éducative et d'action sociale globale en faveur des temps libres des enfants et des jeunes de 3 à 16 ans.

Pour cela, une association, l'OEJA, a été créée le 17 mai 2003. C'est une association régie par la loi 1901. Elle a pour objet de d'organiser les temps libres pour tous les enfants de la commune et des environs. Elle doit concevoir et aménager des espaces éducatifs favorisant la participation des jeunes et des enfants dans et leur insertion dans la vie sociale. Elle agit en complémentarité de la famille, de l'école, des associations culturelles et sportives. Elle se doit de réunir les moyens humains, matériels et financiers nécessaires pour répondre à ces objectifs. C'est une association laïque et ouverte à tous.

En 2008, le CTL est remplacé par un CEJ (Contrat Enfance Jeunesse), qui élargi l'action de l'OEJA au plus de 16 ans mais qui ne prend plus en compte le financement de nouvelles créations.

## II- Descriptif de l'Espace Enfance.

### a) Les types d'accueils.

L'Espace Enfance est constitué de 2 accueils regroupés dans un seul bâtiment :

- L'Accueil Périscolaire de l'Ecole Publique, ouvert les jours d'école de 7H30 à 9H00 le matin et de 17H00 à 18H45, le soir.
- L'Accueil de Loisirs ouvert à tous les enfants de la commune et hors commune, ouvert pendant tous les mercredis de la période scolaire (matin et après-midis) et aussi durant toutes les vacances scolaires sauf la semaine entre Noël et le 1<sup>er</sup> de l'An. Il est ouvert de 9H00 à 17H00. Un accueil Péricentre est ouvert les matins d'accueil de loisirs de 7H30 à 8H45 et le soir de 17H15 à 18H30.

## b) Les effectifs et le public visé

Pour l'Accueil de Loisirs et pour l'Accueil Périscolaire :

Le public concerné par ce projet pédagogique : les enfants âgés de 3 à 11 ans.

*Sachant que cette population d'enfants est répartie en 3 groupes :*

- les 3/4 ans, les Pitchounes
- les 5/7ans
- Le Club Junior (8/11 ans)

*Nous savons que :*

- 95 % des enfants sont Aubinois
- Les 5% restants sont des enfants Hors communes
- ils pratiquent une activité sportive ou culturelle le Mercredi ou samedi
- Les familles font parties du régime C.A.F à 87,10% (chiffre 2005).

Ci-dessous, le tableau de répartition des familles selon leurs coefficients sur la commune d'Aubigny :

Tranche QF		Aubigny			31/12/2014
		familles	individus	% individus	% individus
0	à 100	2	3	1%	9%
101	à 200				
201	à 300				
301	à 400	11	14	3%	
401	à 500	16	22	5%	
501	à 600	17	28	6%	14%
601	à 700	25	34	8%	
701	à 800	26	38	9%	15%
801	à 900	22	27	6%	
901	à 1000	23	41	9%	21%
1001	à 1100	34	54	12%	
1101	à 1200	26	36	8%	41%
1201	à 1300	28	42	9%	
1301	à 1400	25	33	7%	
1401	à 1500	14	16	4%	
1501	à 30000	25	40	9%	
30001	à 99999	15	19	4%	
<b>Total</b>		<b>309</b>	<b>447</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

## c) Les locaux

Depuis le mois de novembre 2007, l'Accueil de loisirs et l'Accueil Périscolaire ont été regroupés dans un bâtiment, l'Espace Enfance, rue de l'Ecole.

L'Espace Enfance dispose de:

- 1 grande salle nommée la Rotonde, salle multimédia et vidéo
- Une salle adaptée pour les 3/4 ans avec toilettes (pourvues d'une douche) et une salle de sieste attenante
- Une salle centrale pour les 5/7 ans faisant aussi office de salle d'accueil péricentre

- Une salle pour les 8/11 ans
- Des sanitaires communs entre les salles des 5/7 ans et des 8/11 ans
- Une salle pour les animateurs (réunions, casiers, informations), avec des sanitaires et une douche.
- Un bureau de direction
- Des sanitaires pour adultes
- 1 tisanière
- 1 local afin d'entreposer le matériel de camping.
- 1 local ménage
- Une cour intérieure en dur et abritée
- Un grand parc
- Jeux extérieurs fixes
- Le restaurant scolaire nous permet d'accueillir les enfants pour les repas de l'accueil de loisirs et les gouters de l'accueil périscolaire
- Afin de faire face à l'accroissement des effectifs, un modulaire meublé de 60m<sup>2</sup> est installé depuis le mois de septembre 2014 dans le parc de l'Espace Enfance.

Pour l'organisation de tous les grands jeux de plein air nous profitons des espaces verts et parc de la commune d'Aubigny ainsi que des infrastructures sportives.

### III- Le Bilan du Projet Pédagogique de l'année 2015/2016

Le projet pédagogique de l'année 2015/2016 avait trois objectifs pédagogiques principaux :

- 1) Grandir et s'affirmer en tant que citoyen
- 2) Découvrir et comprendre le milieu naturel de son territoire

Afin d'atteindre et de répondre au mieux à ces objectifs que nous nous étions fixé, nous avons menés différents projets et différentes actions tout au long de cette année scolaire.

Nous avons constaté en équipe que les périodes de vacances sont plus stimulantes que les mercredis. En effet, les mercredis après-midi passent très vite et sont peu nombreux par période. De ce fait les projets sont plus courts en termes de temps. Les vacances permettent de poser les situations et un travail de fond plus abouti. Nous avons donc défini des thématiques spécifiques pour chaque période de vacances et nous avons préféré partir sur plusieurs projets pour les mercredis.

Les temps forts de l'année, les plus marquants pour l'équipe d'animation cités, en réunion de bilan du projet pédagogique furent :

#### *Pendant les vacances scolaires :*

- **Le concours d'affiches à l'automne 2016.** Nous avons inscrits les 3 tranches d'âge au concours international « Agis pour tes droits » organisé par les Francas. Voici la liste des réalisations :
    - Les Pitchounes ont proposé une photo sur le thème de la différence : « Tous différents et tous égaux » (Montage photo de plusieurs parties de visage de Pitchounes pour n'en former qu'un seul)
    - Les Pitchounes ont aussi proposé une affiche sur le thème de la famille : « Ma famille à moi » (Une sorte d'arbre généalogique représente les personnes constituant la famille d'un enfant : papa, maman, beau-papa, belle-maman, frères, sœurs, grands-parents etc...)
    - Les zazous ont proposé une affiche sur le thème du droit à l'éducation : « L'École pour tout le monde » (une école sur un fond arc-en-ciel avec des bureaux représentant plusieurs pays : certains pays où les enfants sont scolarisés comme la France et d'autres où les enfants vont travailler comme au Bangladesh par exemple).
    - Une photo a aussi été proposée par les Zazous sur le droit de jouer, de rêver: « On a tous le droit de rêver » (cette photo a été prise le mardi 24 octobre lors du lâché de ballons, organisé par les enfants, avec des petites cartes illustrant un droit chacune et avec l'adresse de l'Espace Enfance)
    - Enfin les Juniors ont proposé une affiche illustrant plusieurs droits au slogan percutant : « Mes droits c'est moi ! » (un blason très coloré et divisé en plusieurs sections représente l'illustration de plusieurs droits comme celui de se soigner, d'être en sécurité, de manger...)
- Les retours de cette action sont très positifs :
- Le vendredi 30 octobre nous avons reçu un mail de Monsieur John THORNE, habitant du Dorset (comté du sud-ouest de l'Angleterre). Il nous a envoyé 3 photos du ballon retrouvé dans un chemin près de sa ferme.

- Les 2 photos sont sélectionnées pour la finale du concours départemental (en effet le concours de photo, contrairement à celui des affiches, n'est pas national ; il est organisé par les Francas de Vendée)
- L’Affiche des Juniors est sélectionnée pour la finale nationale. Elle a obtenu la meilleure note de sa catégorie (celle des 8/11 ans). On croise donc les doigts.

Afin d’obtenir ces résultats et surtout afin de sensibiliser les enfants de l’Accueil de Loisirs à leurs droits, nous les réunissons tous ensemble le matin, pour visionner des petits films réalisés sur cette thématique. Chaque matinée, un petit film de 2/3 minutes avec une célébrité, développait un droit. Puis, nous avons une phase de discussion avec les enfants.

es petits débats ont été organisés lors de jeux avec les plus grands et d’autres discussions plus informelles en réalisant les affiches ou par le jeu avec les plus jeunes.

Nous sommes vraiment fiers de l’investissement de tous les enfants et de leur engouement lors cette quinzaine. Ce thème, au demeurant un peu complexe et moins porteur qu’une thématique traditionnelle, les a vraiment intéressés et rendu curieux.

- **La thématique « Fourchettes et sac à dos »** : Les animateurs ont proposé aux enfants de se plonger dans ce thème ‘durant les vacances d’hiver. Cela a permis aux enfants de prendre plaisir à cuisiner, de participer à de grands jeux et défis ainsi que de voyager à travers la France, en découvrant les spécificités des différents territoires. La fabulation a été mise en place de manière efficace. Les enfants ont apprécié et ils se sont laissés guider au fil des jours par ce que les animateurs proposaient. Chaque matin, l’ensemble de l’Accueil de Loisirs faisait un point pour permettre à chacun de comprendre et de profiter de sa journée.
- **«Reporter sans frontières !»** Pendant les vacances de printemps, nous avons souhaité initier les enfants à l’univers de la presse, de l’actualité et de l’imprimerie par le biais de jeux, de documentaires et de supports vidéo. Nous avons pour but d’éveiller la curiosité des enfants en réalisant de petits reportages et en utilisant notre organe de presse officiel : le « Taluça ». Ce thème a permis de répondre directement aux objectifs du projet pédagogique.
  - Les enfants ont ainsi découvert différentes formes de presse (écrite : T’as lu ça ?! / audio : reportage web radio / visuelle : tournage du JT)
  - Les Club Juniors ont été un peu plus loin dans la connaissance de leur territoire en rencontrant monsieur Augizeau, responsable du projet des Jardins familiaux
  - Les Zazous et Juniors ont visité le musée de l’imprimerie le jeudi 14 avril. Cette visite a été l’occasion de découvrir le monde de l’imprimerie et des imprimeurs avant l’ère numérique. Les enfants ont pu actionner certaines machines et ont imprimé plusieurs textes. Malgré le vocabulaire et les termes très spécifiques, les 2 groupes se sont montrés très intéressés et ont beaucoup aimé cette visite.

La fabulation du lundi a bien lancé la quinzaine. Les enfants des 3 groupes ont réalisé une carte de presse qui leur a servi pendant toutes les vacances.

Le tournage des différentes rubriques du journal par les 3 tranches d’âges a permis une réalisation commune et une valorisation sur le site internet.

La dernière journée des vacances a été consacrée au visionnage des rushs réalisés par les enfants. Ils ont beaucoup aimé se voir à l’écran.

- **L’été et la fabulation «Code Parazin»** Durant le weekend de préparation, l’équipe a été informée de la thématique qui devait s’articuler autour du monde des animaux. Nous voulions que les enfants passent leurs vacances en découvrant le monde des animaux

(vivants, disparus, imaginaires...) L'équipe a donc décidé de mettre en place une fabulation surréaliste à laquelle elle s'est tenu sur l'ensemble de l'été (excepté peut-être pendant la semaine du spectacle qui est une semaine chargée en terme de prépa). Les animateurs avaient donc enregistré un petit reportage sur le mode « Flash info » qu'ils avaient intégré par surprise dans un dessin animé.

Les enfants ont donc, le premier jour de l'été puis à plusieurs reprises durant l'été (pour les nouveaux enfants), regardé un dessin animé sur les animaux.

Celui-ci s'interrompt brusquement pour laisser place à un flash info mettant en scène des journalistes et un certain professeur PARAZINOVITCH qui aurait aperçu un nouvel animal non-répertorié par les scientifiques, à AUBIGNY.

Tout au long de l'été les enfants ont eu des indices et ils ont dû retrouver cet animal et en apprendre plus sur son mode de vie.

En l'honneur du professeur PARAZINOVITCH, l'animal fut baptisé « le parazin ».

Cette fabulation a avancé efficacement tout au long de l'été. Les Animateurs se sont beaucoup investi ce qui a rendu les enfants très curieux et motivés. Chaque semaine, il y a eu une nouvelle manière de l'aborder : "coup de téléphone, vidéos, lettres, indices pendant des jeux etc...)

D'autre part, les enfants sont partis à la découverte d'un univers animalier différent chaque semaine. Ils ont pu ainsi partir à la ferme, en Afrique, à la montagne, sous les mers...

Ce fut donc la thématique du spectacle de juillet et les enfants ont aussi construit un musée retraçant leurs aventures estivales, le mercredi 31 août 2016. Nous pouvons dire que l'été s'avère très positif en termes de réalisation, de bons moments passés par les enfants et par l'équipe. La notion de « vacances » était primordiale pour l'équipe notamment pour les enfants qui y ont passé beaucoup de temps durant ces 2 mois d'été. Nous avons répondu aux objectifs que nous nous étions fixés et la fabulation a été une réussite notamment au mois d'août

#### **Les actions menées au cours des mercredis de septembre à juin 2016 :**

- **Le Bazar de Noël de l'Espace Enfance** (qui a eu lieu la dernière semaine d'école du 16 au 18 décembre 2015 dans le hall de l'Espace Enfance)

Les Juniors ont apprécié les bricolages réalisés et la tenue du bazar de Noël. Ils aiment être « responsables » de la vente. Chez les Pitchounes, la sieste reste « l'activité principale ». Toutefois, parmi les activités proposées au réveil, l'accent a été mis sur la pâte à modeler. C'est une activité adaptée pour un réveil en douceur. D'autre-part les enfants ont réalisé (les mercredis après-midi et sur les temps d'accueil périscolaire du soir) des objets pour le BAZAR DE NOËL comme des distributeurs de coton, des porte cure-dents et des décorations de sapin en bâtonnets.

Chez les zazous, l'atelier « Bougies de Noël » a eu un grand succès auprès des enfants qui nous ont surpris par leurs réalisations souvent créatives et jolies. Les bougies se sont bien vendues.

Le bazar de Noël nous a rapporté 70.60€. Nous voulons consacrer cette somme à l'achat de jeux extérieurs. Le projet Exposcience commence à prendre forme sur les 2 groupes concernés (Zazous et Juniors).

- **La participation à Exposcience** à la Roche sur Yon du 27 au 30 avril 2015

Les Juniors ont fait un recensement des insectes et petites bêtes que l'on peut trouver dans le parc de l'Espace Enfance, ils en ont fait une maquette qu'ils ont pu présenter sur le stand. Chez les zazous, la fabrication de notre jeu « jard'Animaux » a permis aux enfants de se poser



des questions sur les insectes, batraciens, ... Globalement cette préparation a enthousiasmé les enfants qui ont beaucoup investi le projet. Nous nous sommes intéressés aux petites bêtes du jardin et plus particulièrement des escargots. Nous avons accueilli des escargots dans notre vivarium afin de pouvoir les observer. Le relevé des escargots pour le Museum d'histoire naturelle nous a permis d'observer de plus près notre jardin, et sa faune.

Les mercredis de l'année scolaire ont donc été très occupés par ce projet, l'exposition ayant eu lieu du 27 au 30 avril 2016. Nous sommes allés à l'ouverture le mercredi 27 avril avec les zazous et les Juniors. Les enfants étaient contents de voir leur stand, résultat de leur projet et de l'expliquer à un public intéressé. Quelques enfants (trop peu) ont participé et tenu le stand du jeudi au samedi). Les parents ont peu répondu aux diverses sollicitations de l'équipe et certaines enseignantes n'ont pas toujours facilité la venue des enfants malgré les autorisations de l'Inspection Académique. D'autres enseignants ont joué le jeu et des enfants ont pu exposer dans leur classe. Le bilan s'avère très positif, les enfants ont remporté la 1<sup>ère</sup> valorisation dans la catégorie « Patrimoine ».

Parmi les différents lots, nous avons obtenu la possibilité d'emprunter gratuitement des malles pédagogiques à l'association « Terre des Sciences ». Ceci va être fait cette année pour répondre à nos besoins et être en adéquation avec notre nouveau projet pédagogique.

- ***L'animation et la rédaction du T'as lu ça (journal de l'OEJA)***

Les enfants ont participé à l'élaboration des différentes parties du journal (rubrique sport, article pitchounes, zazous, juniors, interview pour la rubrique portrait, création des illustrations, participation à un débat qui a ensuite fait l'objet d'une retranscription dans le journal). L'objectif est que les enfants rédigent eux-mêmes de plus en plus d'articles et de rubriques.

Nous avons imprimé et distribué le 1<sup>er</sup> n° du journal mi-décembre. Les enfants étaient très fiers et ont insisté pour participer au pliage, marquant la conclusion de ce premier numéro ! Les Juniors ont poursuivi leur activité journalistique en rencontrant Madame HOURDEAU (maman et journaliste au Pays Yonnais). Ce fut un moment de partage sur le métier de journaliste, un temps convivial et enrichissant. Elle les a encouragé pour leur travail sur le Taluça et leur a consacré un article dans son journal « Ils sont Charlie ». Ils ont aussi fait un reportage à l'EPHAD qui s'est fini par un petit goûter.

- ***L'accueil d'un auteur jeunesse*** : à la fin du mois de février 2016, nous avons eu la chance de recevoir **Christos**, un auteur de livre jeunesse. Les Zazous ont particulièrement apprécié de se laisser raconter une histoire. Puis Christos leur a demandé de laisser parler leur imaginaire et de dessiner un arbre magique, celui qui leur donnerait qu'une chose, mais à volonté. L'ambiance, ce jour-là, était vraiment paisible et riche. La venue d'un intervenant bouscule la routine et amène une énorme bouffée d'oxygène dans le quotidien de l'enfant. Durant l'atelier avec Christos chez les Juniors, il a lu un de ses albums et les enfants ont échangé avec lui sur le thème des transports « écolo ». Ce fut un travail sur l'imaginaire (par la lecture du livre, l'invention d'un transport « propre », du dessin...) et de questionnement sur la protection de l'environnement. Les enfants ont été ravis de cette rencontre. A renouveler avec d'autres intervenants (musique, théâtre ou autre)!!

- **Traine dont tes savates !** Les enfants Zazous et Club Juniors ont réalisé des projets (fresques et totems) pour le festival « Traine dont tes savates ». Les réalisations avaient pour thématique la musique et le handicap. Le festival ayant été annulé, les œuvres des enfants ont été conservées et seront exposées au mois de novembre dans le cadre d'une soirée concert organisée par l'association.

Nous considérons donc avoir répondu aux objectifs que nous nous étions fixés en début de projet. Les bilans de périodes et les bilans avec les enfants nous permettent de nous en assurer. D'autre part, les retours positifs des familles nous confortent dans cette opinion.

Toutefois, certains projets n'ont pu être menés et il reste toujours à faire.

C'est pourquoi nous considérons qu'aux côtés des nouveaux objectifs de l'année 2016/2017, il nous faudra continuer à respecter ces objectifs qui font partie de l'identité de notre structure.

## **IV- Le Projet Educatif**

### **a) Les 4 dimensions du Projet Educatif.**

Outre les nécessités de proposer à Aubigny, aux enfants et aux jeunes de 3 à 18 ans des structures de loisirs pour organiser certains de leurs temps libres, le sens et les objectifs éducatifs que la collectivité veut donner à ces temps et à ces actions est essentiel.

Le Projet Educatif de l'OEJA s'articule autour de 4 dimensions à la fois complémentaires et indissociables :

#### 1/ La dimension éducative

L'éducation étant l'affaire de tous, les différents acteurs évoluant autour de cette notion devront travailler dans l'objectif de favoriser **le développement harmonieux de la personne**, contribuer à sa **formation citoyenne**, favoriser la **participation active**, **l'expression**, **l'expérimentation et les initiatives** de chacun.

#### 2/ La dimension sociale

En considérant le jeune dans sa globalité, l'aspect social de l'être sera pris en compte et intégrera son environnement, mais également son rythme de vie. Les actions menées devront prendre en compte les notions de **mixité sociale**, de **lutte contre les exclusions**, de **prévention de dialogue et d'écoute**.

#### 3/ La dimension physique & culturelle

Les projets développés devront promouvoir **l'aspiration des jeunes à une culture universelle** et de donner aux jeunes l'envie de développer leurs acquis culturels. Contribuer à **l'atténuation des inégalités culturelles**.

Le rôle de l'équipe sera également de donner aux jeunes le goût de se cultiver dans les divers domaines artistiques et de leur en donner l'accès.

Enfin, parce qu'elles sont sources d'épanouissement personnel et porteuses des valeurs de solidarité, il conviendra de favoriser les activités physiques et de plain air.

#### 4/ La dimension environnementale

L'environnement dans lequel évolue le jeune devra être pris en compte. Au cours des activités proposées, il sera amené à **appréhender ce milieu dans sa diversité : humaine, naturelle, culturelle, biologique et sociale** pour en comprendre les règles de fonctionnement, le développer et le protéger.

## **b) Les objectifs développés à l'Espace Enfance pour l'année 2016/2017**

Comme chaque année, le projet pédagogique de l'Espace Enfance s'inscrit dans le cadre du Projet Educatif de l'Association Office Enfance Jeunesse d'Aubigny.

Cette année, les objectifs pédagogiques développés dans le projet pédagogique du secteur enfance se rattacheront plus particulièrement aux objectifs éducatifs suivants :

- FAVORISER LE DEVELOPPEMENT HARMONIEUX DE LA PERSONNE tant sur le plan physiologique, psychomoteur, affectif, qu'intellectuel, en s'adaptant aux particularités de la personne.
- FAVORISER LA PARTICIPATION ACTIVE DES ENFANTS à la vie collective comme aux activités, à l'élaboration des projets comme à leur réalisation afin qu'ils soient réellement acteurs de leur propre éducation.

*C'est notamment pouvoir être acteur de ses temps de loisirs pour l'enfant. C'est lui donner l'opportunité de choisir*

- LA FORMATION DU CITOYEN IMPLIQUE LA CONNAISSANCE ET LE RESPECT DES AUTRES, ce qui suppose une attitude permanente d'écoute et de dialogue permettant de favoriser chez les enfants tolérance et ouverture d'esprit.
- DEVELOPPER LA RELATION A L'AUTRE afin de garantir sa sécurité et celle des autres
- DEVELOPPER L'IMAGE ET L'ESTIME DE SOI en recherchant le bien-être, la santé et la forme physique.

*Nous allons développer la notion de différence. Nous développerons également les notions de respect de soi, de son corps, de sa culture, de son environnement. Nous contribuerons à l'acquisition d'une attitude adaptée à la vie en collectivité.*

- Sensibiliser au développement durable au travers d'activités mettant en valeur l'éco-responsabilité.

*C'est sensibiliser les enfants à la notion de gaspillage. C'est aussi faire découvrir que l'on peut vivre plus sainement en mangeant mieux, en faisant attention à ses actions au quotidien en ramassant ses déchets, en les triant.*

*C'est pour cela que nous avons définis trois objectifs pédagogiques principaux pour l'année à venir. Nous les décrirons dans le point suivant*

## **V- Les Objectifs Pédagogiques pour l'année 2016/2017 à L'Espace Enfance**

### **1) Devenir responsable et autonome**

En développant le « faire-soi-même »

En étant acteur de ses temps de loisir

C'est pouvoir être acteur de ses temps de loisirs pour l'enfant. C'est lui donner l'opportunité de choisir  
L'accent va être mis sur la vie quotidienne notamment sur les temps de repas de rangement et goûter.  
Cela passe par une sensibilisation et une découverte d'une alimentation équilibrée : c'est développer la notion de bien-être physique.  
La semaine de la prévention organisée par Aurélia sera l'occasion de proposer aux enfants un repas/jeux sous forme de self  
Nous allons mettre en place des activités et des modes fonctionnement permettant de « faire-soi-même ».  
Il serait intéressant de mettre en place des échanges de savoirs.  
Nous proposerons également des activités sportives notamment des nouveaux sports ainsi que des mini-séjours thématiques afin de vivre des temps forts en dehors du cercle familial et participer activement à la vie de ces mini-séjours.

### **2) Développer la notion de respect et de droit à la différence**

En développant la notion de vivre-ensemble

Reconnaître la culture d'origine de chaque enfant et lui offrir la possibilité de s'ouvrir à d'autres cultures

Encourager la solidarité et l'entraide chez les enfants

Nous organiserons des débats, des jeux de théâtre...  
Les vacances de la Toussaint vont nous permettre de développer la notion de différence. Nous aborderons en effet le thème des handicaps par la découverte de nos sens et en jouant avec.  
Nous développerons les notions de respect de soi, de son corps, de sa culture, de son environnement car c'est apprendre à avoir une attitude adaptée et à vivre en collectivité.  
Nous emprunterons de malles pédagogiques aux Francas et la FOL, nous ferons venir des intervenants comme Véronique VILLETTE pour le Shiatsu. Les bénéfices du Bazar de Noël seront reversés à une association choisie par les enfants.  
La découverte des carnivals du monde permettra d'ouvrir à d'autres cultures.

### 3) Développer la notion d'éco-citoyenneté

Sensibilisation aux gestes éco-citoyens

Initier les enfants à la notion de Développement Durable

C'est sensibiliser les enfants à la notion de gaspillage. C'est aussi faire découvrir que l'on peut vivre plus sainement en mangeant mieux, en faisant attention à ses actions au quotidien en ramassant ses déchets, en les triant.

Une journée de mobilisation pour un grand ramassage de déchet pourra être organisée. Des pesées des déchets de la cantine et des gouters seront mises en place. Les enfants récupéreront l'eau non bue lors des repas et des gouter afin d'arroser un pare-terre de fleurs crée par eux.

Nous sensibiliserons les enfants à la protection du milieu marin.

Nous proposerons des actions sur le tri sélectif et le Bien-Manger sous forme ludique.

Nous proposerons plusieurs repas entièrement bio.

Nous créerons des outils spécifiques comme des jeux afin de constituer des malles pédagogiques.

## **VI- L'évaluation du Projet Pédagogique**

L'évaluation permet de mesurer la qualité de l'action, de la valoriser, de la transmettre, ou de réorienter si nécessaire.

Elle est un temps fort de l'action. Elle permet de se retourner vers les objectifs de départ, de restituer l'action dans son environnement et de favoriser la parole des acteurs.

<b><u>Objectifs</u></b>	<b><u>Evaluation</u></b>
1) Devenir responsable et autonome	Bilans avec les enfants : Création d'outils ou utilisation d'outils existant  Bilans d'équipe : lors des réunions, avec grilles d'évaluation
2) Développer la notion de respect et de droit à la différence	Bilans de périodes pour la commission Enfance Les activités prévues ont eu lieu ?  Liste des activités et projets proposés par les enfants  Y a-t-il eu des productions ? Y a-t-il eu des rencontres ? Qu'elle en a été leurs qualités ?
3) Développer la notion d'éco-citoyenneté	Proposer des temps d'échanges avec les familles  Utiliser les différents supports (affichages, site internet, Facebook et twitter pour communiquer sur nos actions)

## **VII- LE PROGRAMME D'ACTIVITES**

Nous avons décidé de définir une thématique pour les périodes de vacances uniquement. En effet, les différents projets dans lesquels nous allons nous engager, supposent que les activités soient suivies tout au long de l'année. Cela nous permettra aussi de nous adapter plus facilement aux demandes des enfants sur les temps des mercredis ; nous pourrons ainsi être plus réactifs à leurs désirs.

<b>Période</b>	<b>Temps forts et projets</b>
<b>Les mercredis</b>	Grands jeux Sorties à la bibliothèque et au dojo Ateliers créatifs pour le bazar de Noël Ateliers rédaction du Taluça Repas self Actions sur l'équilibre alimentaire Sortie à Piquet le dernier mercredi avant les vacances d'été 2017
<b>Vacances d'Automne 2016</b>	<b>« Sens'Action »</b> Weekend gonflé Découverte des sens par le jeu Sensibilisation aux handicaps (jeux paralympique) Nouveaux sports , initiation aux Shiatsu (intervention de Véronique Villette) (location malles Francas)
<b>Vacances de Noël 2016</b>	<b>« Au soleil »</b> Nous proposerons une sortie à la piscine Arago. Une initiation au volley Le repas de Noël et le gouter ouvert aux parents...
<b>Vacances d'Hiver 2017</b>	<b>« Carnaval ! »</b> Découverte des différents carnivals (les plus célèbres) du Monde (Rio, Nice, Venise...) Création de costumes et de masques, ateliers Samba ou Capoeira, gastronomie...
<b>Vacances de Printemps 2017</b>	<b>La mer qu'on voit danser...</b> Découverte de la mer (milieu familial) per des angles différents comme la cuisine, les chants la culture notamment bretonne. Sortie à la mer à Noirmoutier (visite d'un Marais Salant) ou au Veillon (découverte de la dune) ou à l'Ile d'Olonne (observation d'oiseaux migrants)
<b>Séjours</b>	Un séjour de Club Juniors et de l'Espace jeunes sera proposé durant les vacances de printemps. Il aura peut-être lieu à La Rochelle. A ce jour, nous n'en connaissons pas la thématique et le contenu. Il en va de même pour les séjours d'été, un séjour Surf sera peut-être proposé en juillet au Club Juniors.
<b>Vacances d'été 2017</b>	A définir lors du weekend prépa en mars 2017

## **VIII- Le Respect de l'Enfant**

### **a) Une Journée type à l'Accueil de Loisirs (vacances et mercredis en journée)**

**7h30 -8h45** : Accueil péricentre

**8h45-9h30** : Arrivée progressive des enfants

- Présentation de la journée
- Temps d'échange avec le groupe

**9h30-11h30** : Début des Activités

- Préparation et Rangement avec les enfants

**11h30-12h00** : Temps calme ou libre (selon l'envie ou le besoin du groupe)

**12h00-12h15**: départ pour le déjeuner et installation

**12h15-13h30** : Déjeuner

**13h30-14h30** : Sieste ou temps calme pour les autres

**14h30-16h00** :

- Activités
- Réveil échelonné des enfants qui font la sieste

**16h15-16h45** : Goûter

- Rangement avec les enfants
- Bilan de la journée

**16h45** : Départ progressif des enfants

**17h15-18h30** : Accueil péricentre

### **b) Une Journée type à l'Accueil de Loisirs pour les mercredis du groupe scolaire**

Depuis la rentrée de septembre 2013, la commune d'Aubigny-Les Clouzeaux a mis en place la réforme des rythmes scolaire.

Depuis cette date, les enfants du Groupe scolaire Public ont donc classe les mercredis matins. L'Accueil Périscolaire de l'Espace Enfance fonctionne donc cette matinée là et les modalités d'accueil des mercredis après-midis ont, de fait, changé. Ceci un donc une incidence sur le rythme de la demi-journée d'accueil ainsi que sur le rôle des animateurs.

Plusieurs constats s'imposent :

- nous ne pouvons pas considérer un mercredi comme la moitié d'une journée classique d'ALSH
- Les enfants ont fait un effort le matin
- Ils ont disponibles plus tardivement pour une activité ou un atelier, ils ont besoin d'un temps calme plus long qu'à l'habitude
- Ils arrivent un peu plus tard pour le repas
- L'animateur des Pitchounes (3/4 ans) se voit contraint d'animé un temps essentiellement orienté sur le repas, la sieste et le goûter

Nous avons donc décidé de faire un planning pour que l'animateur des Pitchounes change une fois par mois sur le temps du mercredi après-midi. Les 3 animateurs Zazous et



l'animateur Pitchounes se relaie à la sieste en changeant chaque mois. Les enfants les connaissent car la plupart d'entre eux fréquentent l'Accueil Périscolaire et l'Accueil de Loisirs des vacances.

Afin de répondre aux attentes des familles dont les enfants sont scolarisés dans le Privé, l'accueil de Loisirs ouvre désormais ses portes le mercredi matin. Les enfants sont accueillis par 2 animateurs mis à disposition par la Mairie et l'OGEC, sous l'autorité du directeur de l'Espace Enfance.

Ceux-ci établissent des plannings d'activité en lien avec ceux des animateurs du mercredi après-midi.

Les enfants du matin et de l'école publique se rejoignent au moment du déjeuner au restaurant scolaire.

Les enfants du mercredi en journée en entière ont une journée type comme décrite dans le point précédent.

En ce qui concerne le rythme de la demi-journée après-midi, nous le détaillons ci-dessous :

### **Le mercredi après-midi en période scolaire :**

- **12h00-12h15** : Accueil au Restaurant scolaire des enfants du Groupe Scolaire Public d'Aubigny
- **12h15-13h30** : Déjeuner
- **13h30- 14h45** : Sieste ou temps calme pour les autres
- **14h45-16h15** : Activités  
Réveil échelonné des enfants qui font la sieste
- **16h15-16h45** : Goûter  
Rangement avec les enfants  
Bilan de la journée
- **16h45** : Départ progressif des enfants
- **17h15-18h30** : Accueil péricentre

### **c) La sécurité physique, morale et affective de l'enfant**

L'équipe de l'Espace Enfance doit tout mettre en œuvre **pour garantir la sécurité physique, morale et affective de chaque enfant.**

#### **En général :**

- Les châtiments et violences corporelles sont strictement interdites et sujettes à poursuite de la part de l'OEJA envers le contrevenant.
- Il est interdit de fumer dans les locaux
- Toute intervention auprès d'un enfant qu'elle soit pour soigner, consoler, rassurer, doit être faite avec des gestes appropriés.

#### **La sécurité physique :**

- Surveiller les enfants pendant les activités, participer avec le recul nécessaire
- Réfléchir aux dangers, choisir et préparer le lieu de l'activité ainsi que le matériel
- Veiller à établir une progression pendant la durée de l'activité

- Adapter l'activité à la tranche d'âge
- Se tenir informer et connaître les particularités de chaque enfant (fiche sanitaires et renseignements)
- Être attentif à l'hygiène corporelle et alimentaire des enfants

La sécurité morale (Cela concerne notamment l'attitude de l'équipe) :

Il nous faut donc être vigilant quant à :

- Notre langage
- Notre tenue vestimentaire
- Des attitudes trop familières entre adultes
- Notre discrétion par rapport à notre vie privée

La sécurité affective : Nous ne sommes pas les parents ! Il nous faut gérer avec prudence les tendres effusions ainsi que l'attachement dans les deux sens. Il faut être équitable et ne pas privilégier un enfant plus qu'un autre. Il faut aussi se méfier de phrases qui paraîtraient anodines pour un adulte et blessantes pour un enfant.

Il faut que nous nous attachions à créer un climat sain où chacun pourra s'exprimer sans contrainte et où la parole de chacun sera prise en compte.

Il nous faut donc :

- Donner à chaque animateur la responsabilité de son groupe d'enfants et de son suivi
- Il faut aussi que l'équipe suive et respecte le rythme de l'enfant.

Un enfant est un individu à part entière. Chaque enfant a une histoire personnelle (histoire familiale, relations sociales, environnement, religion...). Nous devons faire en sorte de répondre aux besoins spécifiques de chacun d'entre eux.

## X – L'équipe

### **1) L'encadrement.**

Durant l'année 2016/2017 les animations et l'encadrement de l'Espace Enfance (Accueil de Loisirs et Accueil Périscolaire) seront assurés de la manière suivante :

- Un directeur de l'Espace Enfance et animateur permanent chez les Zazous.
- Une animatrice permanente chez les Pitchounes
- Une animatrice permanente chez les Zazous
- Une animatrice permanente au Club Juniors
- Une animatrice permanente chez les CE1/CE2 (accueil périscolaire) et chez les zazous/juniors pendant les vacances
- Deux animatrices permanentes (ATSEM, une le matin et une le soir) chez les Pitchounes pour l'Accueil Périscolaire.
- Une animatrice ponctuelle (ATSEM) pour les gouter des mardis et jeudis soirs de l'accueil périscolaire
- Deux animateurs (Mairie et OGEC) pour les mercredis matins (période scolaire)
- Les animateurs du secteur jeunesse peuvent intervenir si besoin.
- Des animateurs vacataires seront recrutés selon les besoins pendant les vacances.
- Un animateur sportif de la commune peut éventuellement intervenir.
- Des animateurs stagiaires (BPJEPS, BAFA ou Bac Pro) pourront effectuer leur période de stage dans nos locaux
- Une ou plusieurs auxiliaires de vie pourront être accueillies selon l'accueil d'enfant nécessitant une aide.
- Nous pouvons compter sur quelques parents et bénévoles de l'association pour accompagner certaines sorties ou intervenir sur des activités spécifiques
- Une personne est en charge de la préparation des repas et elle assure l'entretien de l'Espace Enfance.

### **2) Les missions de l'animateur.**

- Mettre en vie le projet pédagogique
- Elaboration du projet d'animation
- Planification du programme d'activités
- Menées d'activités
- Gérer le temps, le lieu et le bon déroulement de son activité
- Assurer la responsabilité d'un groupe d'enfants
- Permettre l'intégration, l'expression, le choix et la création de l'enfant
- Assurer la sécurité physique et affective de l'enfant.
- Appliquer la réglementation et les conseils de la DDCS
- Mettre en place un travail d'équipe, d'échange et d'écoute
- Se tenir informé des activités de l'Accueil et événements extérieurs afin de répondre aux familles.
- Respecter le travail et les personnes intervenants à l'Accueil
- Respecter les horaires
- Représenter le Centre, l'Association vis-à-vis des familles entres autres...

### 3) Les missions du directeur

- Préparation et animations des réunions de bilans à la fin de chaque séjour.
- Elaboration du projet pédagogique de l'Accueil de Loisirs et de l'Accueil Périscolaire
- Animateur du groupe des Zazous (5/7 ans).
- Recherche et planification des séjours.
- Gestion administrative, budgétaire des 2 accueils
- Animateur, coordinateur de l'équipe d'animation du secteur enfance
- Il a un rôle de formateur
- Co-Responsable avec le directeur-coordonnateur de l'OEJA du recrutement du personnel saisonnier.
- Il prépare et anime les réunions de bilans à la fin de chaque séjour
- Il est garant de la règlementation de la DDCS
- Il assure la sécurité morale physique des enfants et de l'équipe
- Il élabore les menus

### 4) Le suivi de l'équipe

L'équipe de l'année est composée de 7 animateurs permanents sur les 2 accueils.  
Des animateurs contractuels seront recrutés pour les périodes de vacances.

- L'accueil de l'équipe : Le projet pédagogique a été élaboré par l'équipe. Nous avons fait en réunions (en fin d'été), le bilan du projet 2015/2016 et sur nous avons définis ensemble les axes pédagogiques qui nous tenaient à cœur. C'est donc un projet concerté et que l'équipe a envie de défendre car les objectifs sont communs. D'autre réunion de concertation et d'évaluation du projet auront lieu une fois par périodes scolaires et à chaque période de vacances
- La formation :
  - *Après des animateurs stagiaires* : le directeur a un premier entretien avec le stagiaire en début de stage (première feuille d'entretien.) Le premier entretien est l'occasion de présenter plus particulièrement ses attentes et celles de la structure. Le directeur lui présente à ce moment son plan de formation : trois entretiens ponctuent son stage. Le directeur lui présente l'espace documentation de l'Accueil de Loisirs et lui précise qu'il est disponible en cas de soucis ou de questions. Le stagiaire est d'abord un animateur, à ce titre il a une place entière au sein de l'équipe. La validation de son stage a lieu lors du dernier entretien.
  - *Après des animateurs* même démarche qu'avec les animateurs stagiaires. Les animateurs permanent auront un entretien individuel avec les élus et les directeurs au mois de janvier /février. Le directeur est aussi animateur, il participe aux animations pour rappeler à son équipe qu'il est lui aussi animateur et que les attentes qu'il a vis-à-vis deux sont légitimes. Enfin, le week-end de préparation est un temps de formation, les animateurs pourront par exemple préparer le repas du soir dans les conditions qui sont celles d'un

séjour ou apprendre pour certains à monter un camp. Le directeur constitue des dossiers à thème (livre CD) et emprunte des livres à la Médiathèque de la Roche Sur Yon pour que l'équipe ait la documentation nécessaire pour la préparation des animations. Il alimente l'espace documentation. Il installe un panneau d'échange de savoir à remplir par les animateurs dans la salle animateurs.

- Les réunions : Lors de week-end de préparation, une première réunion de préparation est menée conjointement par le directeur coordinateur de l'Office Enfance Jeunesse et par le directeur de l'Espace Enfance.  
Chaque vendredi soir, une réunion de bilan de semaine a lieu pendant les périodes de vacances. Une réunion de planification et de bilan pendant chaque période scolaire.
- La gestion des conflits : Le directeur est un médiateur, les animateurs sont avertis qu'en cas de conflits entre eux, avec un enfant ou avec un parent il doit être mis au courant. Toutefois, la franchise au sein de l'équipe est vivement encouragée et il est important de préciser que chacun a le droit à l'erreur. Les animateurs ne doivent donc pas garder leur problème pour eux et le dire à la personne concernée ; s'ils ne s'en sentent pas capables, il leur a demandé de venir voir le directeur afin de exposer leur souci afin de trouver une solution.
- Le rythme, l'organisation du travail : les animateurs disposent de documents comme la journée type de l'enfant, la courbe des activités de la semaine et la journée type de l'animateurs. En ce qui concerne le rythme des enfants, l'équipe se doit de respecter les consignes. Sur leur journée, chaque animateur prend une pause après le repas. Pour les temps de préparation, ils ont l'Accueil à leur disposition.

## 5) L'assistant sanitaire

Chaque année, sur la base du volontariat, un animateur sera désigné «assistant Sanitaire ». Il devra assumer les tâches suivantes :

- La bonne tenue et le rangement du coin Infirmier
- Le suivi des stocks de pansements, désinfectant et de petits matériels de soin
- Il établit la liste des achats nécessaires et la donne au directeur
- Il range les PAI et les traitements attenants
- Il vérifie le registre d'infirmier

Ces différentes tâches seront effectuées très régulièrement sur son temps de préparation.

## 6) La journée type de l'animateur à l'Accueil de Loisirs

Ceci concerne les animateurs vacataires, les animateurs permanents ayant un planning spécifique qui leur est propre.

8H30 : Arrivée à l'Accueil et prépa.  
9H00 : tout le monde dans sa salle.  
10H00/11H30 : Activités.  
11H45/12H00 : prépa pour le repas.  
12H00/13H00 : Repas  
13H00/14H00 : pause d'une demi-heure par groupe.  
Temps calme avec les enfants pour les autres.  
14H00/16H00 : activités.  
15H45 : prépa goûter par groupe.  
16H00 : Goûter.  
16H20/25 : fin du goûter/rangement.  
16H30/17H30 : prépa.

*Rappel des horaires de l'Accueil Péricentre :*

7H20 : arrivée à l'Espace Enfance, début de l'accueil jusqu'à 8H45.

17H15 : début de l'Accueil Péricentre jusqu'à 18H30.

**7) L'animateur de l'Accueil Périscolaire**

Lorsque l'animateur de l'Accueil Périscolaire n'est ni d'ouverture, ni de fermeture :

- Il est présent de 8h00 à 9h00 le matin et de 16h30 à 18h00 le soir.
- Il anime le groupe dont il a la charge et participe activement à la prise et rangement du goûter du soir.
- Il accueille les familles et les enfants.
- Un animateur, par groupe, note l'heure d'arrivée ou de départ de l'enfant sur les fichiers prévus à cet effet.

Lorsque l'animateur est d'ouverture :

- Il arrive un peu avant 7H30
- Il descend les chaises de la salle d'accueil (Salle des Zazous)
- Il ouvre les portes des sanitaires et de la salle du Club Juniors
- Il reporte les inscriptions internet et téléphonique d'avant 7h30
- Il vide les lessives et remplit le sèche-linge

Lorsque l'animateur est de fermeture :

- A partir de 18h30, il reporte les inscrits du lendemain sur le fichier animateur, puis scotche la colonne du registre d'inscription correspondant à ce même matin et inscrit un « ok » rouge sur les inscrits
- Il vérifie les listes de signatures, il reporte en rouge « NS » sur les oublis de signature
- Les lundi soir, il lance la machine à laver s'il y a du linge salle
- De 18h45 à 18h55, il téléphone aux familles des enfants encore présents en se reportant aux fiches sanitaires situées dans la salle animateur
- Si à 18h55, il n'a toujours pas réussi à joindre les familles, il téléphone au directeur de l'Espace Enfance qui prendra alors les dispositions nécessaires.

## **XI – La Restauration et l’entretien**

### **1) La restauration**

Les repas de l’Espace Enfance sont pris tous les midis (sauf sortie) dans la salle du restaurant scolaire du Groupe Scolaire Public d’Aubigny.

Le moment du repas est un moment privilégié où l’enfant se restaure, découvre et passe un moment convivial.

L’équipe se doit donc de tout mettre en œuvre pour que ces conditions soient assurées.

Les repas sont assurés par la cuisinière de l’Espace Enfance (employée de l’OEJA).

Elle a pour principales missions :

- La confection des repas
- L’entretien de la cuisine et de la salle de restauration mise à disposition par la Mairie
- Elle prépare les quantités et la liste des denrées pour la commande aux fournisseurs
- Elle fait les échantillons de chaque repas et assure la traçabilité des produits (n° de lots par exemple)
- Elle calcule le prix de revient du repas par enfant
- Elle vérifie les stocks
- Elle met en place la salle de restauration (disposition des tables, décoration...)
- Elle est force de proposition auprès du directeur pour la conception des menus
- Elle peut si elle le souhaite ou si l’équipe lui demande proposer des animations liées à l’alimentation, aux repas et à la découverte de produits culinaires

Le service à table est assuré par l’équipe d’animation.

Le débarrassage des tables est assuré en concertation par les enfants et les animateurs.

Le service par plat sur chaque table est instauré afin de favoriser l’autonomie de l’enfant. L’enfant se sert lui-même sauf exception de plats chauds ou de présentation (ex : portions individuelle ou service à l’assiette).

Lors des bilans ou lors des temps de concertations avec la cuisinière, des modifications peuvent être apportées aux dispositions ci-dessus, notamment si elles favorisent l’autonomie des enfants (ex : mise du couvert)

### **2) L’entretien**

Chaque animateur est responsable de l’entretien de sa salle (lavage des tables, balayage pendant les vacances).

Ils assurent aussi la propreté de la tisanière (nettoyage, rangement et entretien du réfrigérateur) excepté le lavage des sols.

Chacun assure le tri sélectif dans les poubelles prévue à cet effet.

L’agent d’entretien assure toutes les autres tâches en période scolaire et pendant les vacances.

Chaque 1<sup>er</sup> samedi matin des vacances, 4 heures de ménage sont assurées par le personnel municipal.

Le lavage des surfaces vitrées de l’Espace Enfance est assuré par une société spécialisée.

## XII- La Sécurité

- *L'affichage obligatoire* : les numéros de téléphone des services de secours d'urgence sont affichés dans chaque pièce de l'Espace Enfance. Les horaires de travail du personnel et les congés sont affichés dans la salle des animateurs. Les menus sont affichés dans le hall d'entrée de l'Espace Enfance, à la cantine et sur les portes des frigos durant les mini-séjours. Les plans d'évacuation et la conduite à tenir sont affichés près de la porte d'entrée et dans les couloirs de l'Espace Enfance. L'interdiction de fumer dans les locaux était affichée sur la vitre de la porte d'entrée. Un exercice d'évacuation aura lieu durant l'année.
- *Les fiches allergies et non prise de photo* : une liste des allergies et problèmes de santé ainsi qu'une liste des enfants dont les parents refusent la prise de photo dans le cadre du séjour sont affichées dans la salle animateurs et dans les classeurs de fiches sanitaires.
- *La sécurité physique et affective* : le registre sécurité des bâtiments est le mon bureau. Les plans d'évacuation sont affichés et la conduite à tenir en cas d'alarme est expliquée aux animateurs. L'accès à l'Espace Enfance est interdit aux voitures (sauf pour le personnel).

Les produits ménagers étaient stockés dans le local ménage fermé à clé.

Le directeur est garant de la sécurité affective des enfants. Aussi, il lui faut être attentif aux comportements suspects, il sensibilise l'équipe pendant la préparation et tout au long du séjour. Le bureau était ouvert en cas de soucis. D'autre part il est demandé aux animateurs de garder une certaine distance vis-à-vis des enfants. Il faut rappeler l'importance de l'accueil des enfants le matin notamment pour les nouveaux arrivants et les plus petits afin de faciliter la séparation d'avec les parents et l'intégration dans le groupe existant.

- *Les déplacements et les fiches sorties* : lors des déplacements, les animateurs prennent les fiches sanitaires des enfants concernés, les mettent dans le classeur sortie et remplissent la fiche de sortie qui reprend la liste des enfants, avec les numéros de téléphone des parents, le lieu, la date, le mode de transport et les horaires de départ et de retour. Ils doivent aussi prendre les gilets jaunes en cas de déplacement à pied ou à vélo, les casques, une trousse à pharmacie et de l'eau. Le directeur vérifie avant le départ si tous ces éléments sont réunis.
- *L'hygiène* : il est primordial de rappeler à l'équipe l'importance d'un nettoyage de main fréquent et efficace.

En cas d'accident, pour les plus jeunes notamment, nous disposons d'une douche et d'habits de rechange.

Lors des séjours, les toilettes sont obligatoires pour les enfants, à charge pour les animateurs de mettre en place une organisation. D'autre part un inventaire rempli par les parents permet aux animateurs de vérifier le nombre de vêtements et surtout



de sous-vêtement emportés pour aider les enfants et leur dire d'en changer tous les jours.

L'entretien des bâtiments se fait tous les soirs. Les animateurs doivent être vigilants quant au balayage des salles et nettoyage des tables.

- *En cas d'accident* : l'équipe doit avertir le directeur et appeler les pompiers s'il n'est pas sur place. Il se charge d'appeler les parents de son côté, puis de remplir la déclaration d'accidents pour les assurances.
- *Le registre infirmerie* : il est dans l'infirmerie et un petit registre se trouve dans chaque trousse pharmacie. Sous forme de tableau, les animateurs doivent indiquer : la date, l'heure, le nom/prénom de l'enfant, la nature de la blessure, le soin apporté et par quel animateur. Il est obligatoire de remplir ce registre et il est souvent contrôlé par le directeur. Les produits ouverts comme les flacons d'antiseptique par exemple, sont datés.

## XII- La Relation aux familles

Les familles nous donnent une grande responsabilité en nous confiant leur enfant. En retour nous nous devons de tout faire pour leur montrer qu'elles ont raison et pour les rassurer. C'est pourquoi, à chaque temps d'accueil et d'arrivée ou de départ des enfants, l'équipe est disponible afin de pouvoir discuter avec les parents qui le souhaitent. Nous devons aller vers les parents pour échanger quelques mots sur la journée de leur enfant et pour passer des messages importants.

Pour les impliquer d'avantage, nous leur proposerons de nous accompagner sur certaines sorties ou stages. Nous les intégrerons aussi dans le transport et le montage d'un séjour.

Des temps festifs sont organisés pour échanger dans un cadre moins formel, des cafés pourront être servis à l'Accueil, notamment les vendredi soirs. Un pique-nique sera organisé après la fête de l'Accueil de Loisirs de l'été.

Ils seront informés aussi par le système des panneaux Velléda de l'entrée, par des mots dans les factures et par le site internet de l'OEJA.

## XIII- Les partenaires

Les partenaires principaux de l'Office Enfance Jeunesse sont :

- Les partenaires institutionnels :

La Mairie d'Aubigny est un soutien pour l'Accueil de Loisirs et pour l'Accueil Péri-scolaire grâce aux locaux qu'elle nous a mis à disposition mais également un soutien financier.

La Direction Départementale de la Cohésion Sociale est un soutien important notamment pour les conseils, réunions et formations proposées.

La C.A.F. et la M.S.A. sont également des soutiens financiers car elles nous permettent à la fois d'offrir un plus grand nombre d'activités et de réduire les coûts aux familles mais elles ont aussi un rôle de conseiller pour certains problèmes rencontrés.

Les Francas de Vendée et La F.O.L. de Vendée sont également un soutien en terme d'écoute, d'informations (réunions Directeurs) et en conceptions de projets (Festival du Cinéma, aménagement de la mare...).

- Les partenaires d'actions :

En termes de partenariat, nous n'oublierons pas celui qui est né entre le Cinéma « Le Carfour » et l'Office qui permet aux enfants d'avoir accès à la culture. Ainsi nous diminuons les coûts compte tenu de la proximité et nous contribuons au maintien de l'activité culturelle sur la commune.

Les Associations sportives et culturelles d'Aubigny font également parties des partenaires de l'Office sur certaines des actions que nous préparons de manière ponctuelles, notamment l'association des pêcheurs d'Aubigny.

Les partenariats se font avec les différents Accueils de Loisirs que nous rencontrons au fil des manifestations auxquelles nous participons.

- La presse:

Ouest France, Le Journal du Pays Yonnais et TV Vendée

## **ANNEXE 1 L'accueil des enfants porteurs de handicaps**

### **1) La loi de février 2005**

#### **a) Définition**

« Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielle, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant. »

***Loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées du 11 février 2005.***

#### **b) Le second alinéa de l'article L. 114-2:**

« A cette fin, l'action poursuivie vise à assurer l'accès de l'enfant, de l'adolescent ou de l'adulte handicapé aux institutions ouvertes à l'ensemble de la population et son maintien dans un cadre ordinaire de scolarité, de travail et de vie. Elle garantit l'accompagnement et le soutien des familles et des proches des personnes handicapées.»

### **2) Les différents handicaps et l'attitude à adopter**

#### **a) Handicap moteur**

Les déficiences motrices constituent une diminution de la mobilité, voire un déficit moteur complet. Les origines peuvent être génétiques et/ou accidentelles. Le terme handicapé moteur est un terme générique. Il recouvre plusieurs causes de handicaps (malformations congénitales, maladies neuromusculaires, malformation de membres, paralysies, amputations)

#### ***Ce qu'il faut savoir :***

- L'enfant peut avoir besoin d'une aide extérieure pour les actes de la vie quotidienne. Il peut se fatiguer plus vite que les autres enfants.
- Il peut être plus lent que les autres enfants dans tous les gestes de la vie quotidienne.
- Il est important que l'environnement matériel soit adapté à sa hauteur quand il est en fauteuil roulant (tables, poignées de portes, robinets...).

#### ***Conseils :***

- De fait, pour faciliter l'autonomie de ses déplacements, il est souhaitable que les locaux soient faciles d'accès (absence de marches, d'escalier, seuils de portes mis à niveau, passages suffisamment larges...).

- Il faut se mettre à sa hauteur pour l'écouter ou lui parler, lui présenter les objets à portée du regard ou des mains...
- Pour tous ceux présentant un déficit moteur en fauteuil et/ou appareillé :
  - Vérifier régulièrement que l'appareillage ne le blesse pas et ne provoque pas de rougeurs (risque d'escarres).
  - S'il risque de glisser, il doit être maintenu quand il est assis dans son fauteuil roulant.
  - Pour éviter des troubles du transit liés à la position assise en fauteuil il faut veiller à prévoir une alimentation adaptée (des légumes et des fruits, boire abondamment...).
  - Lorsqu'un enfant est en fauteuil roulant électrique, il faut :
    - Vérifier que les batteries des fauteuils soient chargées.

Pour les personnes à mobilité réduite :

- Eviter une exposition trop longue au soleil ;
- Veiller à ce qu'elles soient protégées par une crème solaire ayant un indice de protection élevé (à appliquer régulièrement) ;
- Il faut faire attention aux frottements, aux irritations, aux brûlures et aux variations de température ;
- Appeler un médecin en cas de modification sensible du comportement

## **b) Handicap mental**

Les déficiences mentales sont des troubles qui sont classés schématiquement par des tests psychométriques. De par la diversité des déficiences, il apparaît difficile de donner des conseils généraux. L'équipe est donc invitée à se rapprocher de la famille et des médecins.

### ***Ce qu'il faut savoir :***

- Le comportement de ces enfants varie suivant la nature et le degré du handicap.
- La déficience se traduit, à des degrés divers, par des difficultés de compréhension, de situation dans l'espace et le temps, dès lors les enfants peuvent facilement se perdre. Les notions de passé, présent et futur peuvent être acquises avec un retard.
- Les difficultés dans l'expression orale, l'apprentissage et l'assimilation des notions abstraites entraînent une limitation de ses facultés à faire face aux situations de la vie.
- Toutes les perturbations peuvent être angoissantes.
- Une personne en situation de handicap mental peut avoir des difficultés pour :
  - \* **Mémoriser** les informations orales et sonores.
  - \* **Fixer** son attention.
  - \* **Evaluer** l'écoulement du temps.
  - \* **Se repérer et se déplacer** dans l'espace.
  - \* **Apprécier la valeur de l'argent.**
  - \* **Maîtriser la lecture et/ou l'écriture.**

### **• La trisomie 21:**

La trisomie 21 ou syndrome de Down n'est pas une maladie mais une malformation congénitale. Elle est due à la présence d'un chromosome surnuméraire sur la 21<sup>ème</sup> paire de

chromosomes c'est à dire qu'au lieu d'avoir au total 46 chromosomes, l'individu trisomique en possède 47. Il n'y a pas de traitements contre cette aberration chromosomique mis à part ceux destinés à prévenir ou à corriger les symptômes.

***Ce qu'il faut savoir :***

- Il s'agit d'une aberration chromosomique entraînant une débilité plus ou moins grave et des déficiences sensorielles parfois associées à des problèmes cardiaques.
- L'enfant trisomique a la particularité d'avoir une langue volumineuse.
- Il présente souvent un retard de langage.
- Il présente une hypotonie musculaire et un retard dans les acquisitions motrices.
- Il souffre souvent de malformations associées (visuelles ...).
- Ses capacités intellectuelles sont diminuées mais varient d'un individu à l'autre.
- La plupart des trisomiques sont très affectueux et démonstratifs.

***Conseils :***

- L'Espace Enfance proposera un accueil et un fonctionnement ritualisés afin de rassurer l'enfant.
- L'entourage devra savoir canaliser les marques d'affection trop « excessives ».
- L'animateur devra aider l'enfant à gérer ses angoisses et rassurer les autres enfants.
- La communication orale doit être privilégiée et les consignes doivent être courtes et simples.

•

**• L'enfant autiste :**

L'autisme est un handicap mental affectant la communication et l'interaction avec les autres personnes et avec le monde qui se traduit par un déficit de la communication caractérisé le plus souvent par des troubles du langage et du comportement.

L'enfant autiste a souvent des comportements et des habitudes ritualisés. Sa vie relationnelle est parfois difficile. On peut observer des manifestations de colère, surtout quand il veut éviter la relation ou si on le perturbe.

***Ce qu'il faut savoir :***

- **Problèmes d'interaction sociale** : certaines personnes atteintes d'autisme peuvent parfois avoir un comportement agressif :
  - Quand elles sont dans un environnement inconnu ou envahissant ;
  - Lorsqu'elles sont en colère, frustrées ou douloureusement stressées par leur hypersensibilité aux stimuli.
- **Problèmes de compréhension** : Il arrive que des enfants autistes ne répondent pas à l'appel de leur nom et évitent de regarder les personnes. Ils ont souvent des difficultés pour comprendre les gestes, le ton de la voix, les expressions faciales et les émotions exprimées. Ils semblent ne pas se rendre compte des sentiments des autres à leur rencontre ni de l'impact négatif de leur comportement sur les autres personnes.

- **Problèmes de communication** : Les enfants autistes ne parlent pas ou ont un phrasé inhabituel. Certains parlent par mots uniques, certains répètent la même phrase quelle que soit la situation. Tous ont des difficultés à comprendre le langage. Ceux qui parlent auront un retard dans l'acquisition du langage et auront tendance à parler d'eux-mêmes en utilisant leur nom au lieu d'utiliser le "je" ou le "moi". Ils utilisent le langage de manière peu courante.
- **Problèmes de comportement** : Certains ont des activités ou des actes répétitifs (balancements, toucher les cheveux) ou des comportements auto agressifs (se mordre les mains ou se cogner la tête...). Les changements dans leur routine peuvent être très déstabilisants.

**Conseils :**

- En cas de crise l'animateur doit veiller à la sécurité de l'enfant, de tous, contacter les secours.
- Si l'environnement le permet : laisser l'enfant décharger son angoisse en toute sécurité.
- Selon les cas, éviter les contacts physiques qui peuvent décupler son mal être.
- Proposer un accueil ritualisé afin de rassurer l'enfant.

• **Les déficiences intellectuelles :**

Elles se traduisent par des difficultés de compréhension définitives ou temporaires (Ex. souffrances périnatales, anomalies chromosomiques dont la plus fréquente est la trisomie 21, traumatisme crânien avec coma, retard congénital ...) et se mesurent grâce à des tests psychométriques (QI...).

• **Les autres maladies mentales :**

**Les névroses :**

Le sujet est conscient du caractère pathologique de son trouble (angoisse, phobie, obsessions,...) mais il ne peut s'en débarrasser. Le sujet est en phase avec la réalité.

**Les psychoses :**

Le sujet n'a pas conscience du caractère pathologique de son état, il y a perte de contact avec la réalité, il est convaincu qu'il est dans le vrai. Pour lui les autres se trompent, d'où la difficulté relationnelle d'approche.

**La psychopathie :**

Ce n'est pas une maladie en soi, mais plutôt des troubles de la personnalité se caractérisant par des conduites asociales (fugue, transgression de la loi, instabilité...).

**Conseils :**

- En cas de crise, l'animateur doit veiller à la sécurité de l'enfant et de tous et contacter les secours.
- Il convient d'informer la famille en cas de troubles constatés ou de comportements inhabituels.

c) **Les déficiences sensorielles**

***Ce terme regroupe les déficiences ayant trait à l'un des cinq sens.***

• **L'enfant atteint d'une surdité ou d'une déficience auditive (exemple : hypoacousie):**

Il peut a priori tout faire sans risque particulier et possède toutes les capacités intellectuelles et physiques d'un enfant du même âge.

***Ce qu'il faut savoir :***

- L'enfant ne peut pas percevoir un bruit de danger venant de l'arrière (véhicules...) ou un signal sonore d'alarme.
- Il a des difficultés d'appropriation du langage oral et écrit, ce qui peut entraîner des problèmes de compréhension.
- Les échanges au sein d'un groupe sont problématiques pour les sourds et les malentendants. Ils peuvent perdre alors le fil de la conversation et finir par s'exclure, se désintéresser.

***Conseils :***

- L'enfant ne doit pas être isolé par l'adulte car il est privé des informations sonores (bruits, paroles...). A contrario, la structure doit lui permettre des moments de calme et de solitude lorsqu'il en manifeste le besoin.
- Il appréhende le monde principalement par la vue. Tous les documents visuels (photos, images, dessins...) sont des outils nécessaires. Le mime, le geste, l'expressivité globale accompagnant le message oral, peuvent aider à la compréhension.
- Il a du mal à recevoir le message oral : lui parler normalement à voix d'intensité habituelle de face et en pleine luminosité (jamais à contre-jour) en articulant correctement mais sans exagérer.
- Il a besoin de consignes simples et d'explications afin d'anticiper les actions et les situations.
- Il faut être attentif aux caprices ou aux colères qui peuvent être l'expression d'une incompréhension de la part de l'enfant.
- Il faut lui expliquer les choses par anticipation et vérifier qu'il a compris : le «quand ?», «où ?», «comment ?», «pour quoi faire ?», «avec qui ?».
- Il importe que l'enfant soit proche et en vis-à-vis de son interlocuteur pour communiquer.
- Amplificateurs traditionnels et implants, contours d'oreilles :
  - \* Faire attention aux prothèses lors des activités (eau, sable, activités physiques et sportives...).
  - \* Faire attention lors de l'habillage ou du déshabillage des enfants.

• **L'enfant aveugle ou déficient visuel :**

**Le malvoyant** a son acuité visuelle fortement diminuée.

Les cas de mal voyance sont très diversifiés et entraînent des conséquences dans la vie quotidienne si différentes qu'il est quasiment impossible de donner des conseils précis.

**Le non voyant** est privé du sens de la vue.

***Ce qu'il faut savoir :***

- La classification OMS de la déficience visuelle est basée sur la mesure de l'acuité visuelle de loin et la mesure du champ visuel, c'est-à-dire de la portion de l'espace perçue lorsque l'œil est ouvert et immobile.
- Certains malvoyants perçoivent relativement bien les objets fixes mais assez mal des objets en mouvement et réagissent différemment selon l'intensité lumineuse.
- Certaines pathologies impliquent des contre-indications pour la pratique des activités sportives même si les enfants tentent de le dissimuler.
- Se déplacer seul pour un aveugle ou un malvoyant requiert par ailleurs beaucoup de concentration et peut être une cause de fatigue intense.
- L'enfant peut être gêné pour se déplacer quand il y a du bruit (perte de ses repères). Le bruit peut être une source d'angoisse et d'isolement.
- Ces enfants sont très souvent désorganisés dans tout ce qui concerne le rangement.

### **Conseils :**

- Il faut doubler l'information visuelle par une information sonore.
- Favoriser la constitution de repères auditifs.

\* Compte tenu de la complexité de la malvoyance, il est impératif de s'informer auprès de l'enfant et de ses parents des conséquences réelles de son handicap sur les principaux actes de la vie quotidienne. L'encadrement pourra ainsi, en toute sécurité et sans frustrer l'enfant inutilement, l'aider au mieux à s'intégrer dans la limite de ses possibilités.

### **\*Déplacements des personnes non voyantes et malvoyantes :**

- Lorsque l'enfant arrive dans un lieu inconnu, un accompagnement est nécessaire pour le repérage des lieux.
- Il sera peut être utile de revoir l'aménagement du centre, en particulier les salles d'activités, afin de limiter au maximum les obstacles.

### **L'enfant aveugle :**

- Il convient de ne pas laisser une porte entrouverte. Elle doit toujours être grande ouverte ou fermée car cela peut constituer un obstacle.
- Il faut bien s'assurer qu'il a compris son environnement. Il doit pouvoir prendre ses repères à son rythme (un enfant aveugle est lent dans ses déplacements et dans beaucoup d'actes de la vie quotidienne).
- Un enfant aveugle peut avoir besoin d'être sollicité verbalement pour entrer dans une activité. On peut facilement l'oublier, ce qui peut amener l'enfant à se replier sur lui-même.

### **Pour un enfant malvoyant :**

- Il a parfois du mal à ce que son handicap soit reconnu parce qu'on a l'impression qu'il peut faire « comme les autres ». Cependant, il faut que les animateurs soient attentifs et l'aident à éviter les obstacles.
- Il convient d'éviter les contre-jours.
- Il est souhaitable d'adapter le choix des couleurs en fonction du handicap visuel.

## **d) Les polyhandicaps**



**L'enfant polyhandicapé présente un handicap grave qui associe une atteinte intellectuelle sévère et un handicap moteur.**

***Ce qu'il faut savoir :***

- Il est dépendant pour tous les actes de la vie quotidienne (habillage, toilette, repas). Il peut également présenter des troubles sensoriels (vision, audition).
- L'ensemble de ces atteintes rend difficile la communication qui, souvent, ne s'établit que dans des conditions très spécifiques : calme, sentiment de sécurité, partenaires connus.
- Il se présente souvent en fauteuil roulant et peut porter des appareils orthopédiques (corset, sièges moulés,...).
- Certaines maladies chroniques peuvent être associées au handicap : les cardiopathies, l'hémophilie, le diabète, l'épilepsie, la mucoviscidose, la spasmophilie, l'asthme, les allergies...

***Conseil :***

- L'intégration de l'enfant ou du jeune doit se faire en concertation avec le corps médical et les parents.

**• Les encéphalopathies :**

Ce sont des souffrances cérébrales survenues au cours du développement précoce intra-utérin. Cette souffrance laisse d'importantes séquelles telles que des déficiences mentales plus ou moins profondes ainsi que des troubles moteurs et sensoriels.

**3) Les dispositions pour l'accueil d'un enfant porteur de handicap**

Une réunion d'information de premier contact doit avoir lieu avant la mise en place du protocole.

Cette première réunion a pour objectif de faire un état des lieux de la situation actuelle : souhait, volonté et possibilités de chacun.

Elle permet également aux parents d'exprimer clairement leur demande et pour tous de prendre connaissance des responsabilités engendrées et des différents paramètres qui devront être pris en compte par la suite.

***Points abordés durant la réunion :***

- La recevabilité de la demande aux regards des possibilités locales (moyens humains, matériels, ...).
- La définition des besoins et particularités de l'enfant.
- La définition d'un contrat d'intégration précisant les moyens requis (matériel technique et humain).
- La définition du rôle de chacun.
- La prise de conscience que l'accueil de loisirs reste un centre ouvert à tous et ne pourra peut-être pas répondre à toutes les demandes et souhaits.

Dès le **début de l'accueil** de l'enfant, un lien privilégié sera créé entre la famille, l'enfant et le centre. Ceci s'exprimera par :

- Une visite de l'Espace enfance

- Des temps de discussion et de partage d'expérience.
- Une évaluation par l'équipe du degré d'autonomie de l'enfant (espace, temps).
- Une définition du rôle de chacun au sein de l'équipe d'animation avec notamment un interlocuteur référent.

Durant **toute la période d'accueil** aura lieu la consolidation du protocole d'accord qui sera possible en mettant en place les points suivants :

- Un travail régulier de l'équipe d'animation sur les temps de la vie quotidienne, d'activités et tout au long de leur relation.
- Une intégration de l'enfant avec les autres enfants.
- Une évaluation des difficultés, problématiques rencontrées.
- Une réunion régulière entre les parents et les animateurs.
- Une réflexion sur l'évolution possible du dispositif dans le respect du cadre installé dès le départ.

**A la fin de l'accueil**, une dernière rencontre réunira tous les acteurs qui permettra :

- La réalisation d'une évaluation globale.
- L'expression du ressenti de tous.
- La décision de reconduire le protocole ou de le stopper.

#### **Protocole**

##### ***Recommandations :***

- Veiller à ne pas créer un centre spécialisé en préservant à l'accueil de loisirs sa vocation collective et ses spécificités éducatives et pédagogiques.
- Les moyens humains susceptibles d'être mobilisés doivent être des animateurs ou des directeurs sensibilisés aux problématiques des handicaps mais pas des éducateurs spécialisés ou du personnel médical.
- L'intégration de un ou plusieurs enfants porteurs d'un handicap doit partir du principe que ces enfants pourront participer avec les autres à la très grande majorité des activités proposées. Les enfants intégrés ne peuvent être spectateurs du fonctionnement du centre ou vivre un accueil indépendant des autres.
- Il est souhaitable d'aborder lors de la première rencontre, la situation pratique de vie quotidienne et les conditions de circulation à l'intérieur de l'Espace Enfance et dans tous les lieux habituellement fréquentés par les enfants. Ce diagnostic permettra d'apprécier les éventuelles contraintes et les mesures envisagées en termes d'accessibilité ou d'accompagnement. Tous les handicaps ne nécessitent pas d'aménagements particuliers. Mais une réflexion préalable favorisera l'autonomie et la sécurité des enfants accueillis sous la responsabilité de l'équipe d'animation.

